

Réf: Dossier N° 140296

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HOKMA SHELAM COMPANY SARLU »

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port Bouët Vridi
carrefour deux poteaux cité CIE villa B0109, Lot 426, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOKMA SHELAM COMPANY SARLU »

Objet : Commerce général, Boulangerie, Fourniture de bureau, Restauration, Tourisme, Avitaillement, Garbage, Travaux bâtiments, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition la location et la vente de tous les meubles et immeubles

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port Bouët Vridi
carrefour deux poteaux cité CIE villa B0109, Lot 426, Ilot 34

Dirigeant(s) : Mme GLONAH I EPSE N'CHO ALDA PIERRE-MICHELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08207 du 11/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41175/GTCA/RC/2022 du 11/10/2022

